



Un salarié du privé sur quatre travaille dans une microentreprise

Si moins d'un salarié du privé sur cinq travaille dans une microentreprise en France, ils sont plus d'un sur quatre parmi les 918 000 de Paca. Cette singularité, partagée avec la Corse et le Languedoc-Roussillon, marque une spécificité du Sud-Est. Elle est renforcée par la structure du tissu productif local, fortement tertiaire et caractéristique d'une économie présentielle liée notamment aux activités touristiques : le commerce, la restauration et la construction alimentent ainsi une grande part du marché du travail à travers de très petites entités. À l'autre bout du spectre, les grandes entreprises emploient en Paca 29 % des salariés.

Ce sont surtout des grands groupes prestataires de service public, du secteur bancaire ou de la grande distribution. Quelques grandes entreprises industrielles, dans des secteurs spécialisés (pétrochimie, aéronautique, armement naval...) marquent également le territoire. Les autres entreprises, PME et surtout entreprises de taille intermédiaire, sont moins pourvoyeuses d'emploi que dans le reste du pays.

En 2010, 328 650 entreprises (champ marchand non agricole) sont présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles emploient, à travers leurs 387 200 établissements localisés dans la région, 918 000 salariés en équivalent-temps plein, soit 7 % des effectifs nationaux. Conséquence de la loi de modernisation de l'économie (cf. encadré « La nouvelle définition de l'entreprise »), chacune de ces entreprises est désormais définie suivant des critères économiques, et officiellement classée dans une catégorie représentant sa taille : microentreprise, petite ou moyenne entreprise (PME), entreprise de taille intermédiaire (ETI) ou grande entreprise.

Cette nouvelle approche modifie quelque peu la vision du tissu productif, car elle intègre au sein des entreprises leurs filiales, auparavant considérées comme des entités distinctes. Elle renforce donc le poids des grandes entreprises dans le paysage économique, aux dépens des autres catégories.

La concentration de l'appareil productif, issue du changement de définition, peut se mesurer par les établissements ou les effectifs salariés. En Paca, 3,8 % des établissements et 29 % des effectifs salariés dépendent ainsi de grandes entreprises (respectivement 1,5 % et 14 % suivant l'ancienne

entreprises

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

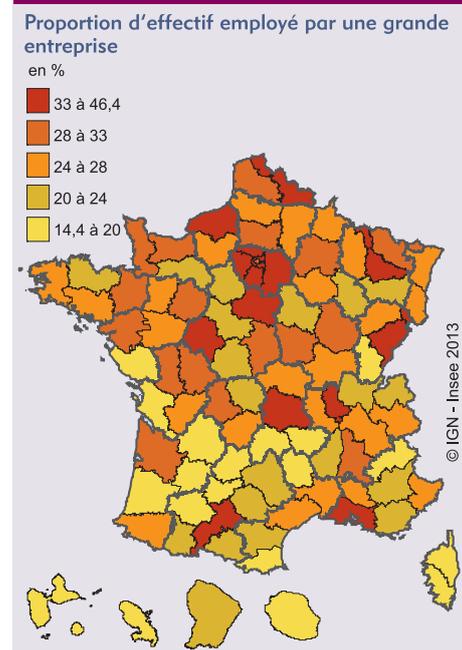
définition). Les microentreprises, largement prédominantes en termes d'établissements (89 % leur sont rattachés), regroupent 26 % des salariés, soit presque autant que les PME. Les ETI pèsent enfin 18 % de l'emploi salarié régional.

Les Bouches-du-Rhône concentrent près de la moitié des salariés des entreprises implantées dans la région (405 000 salariés), les Alpes-Maritimes en employant 218 000, le Var 150 000, le Vaucluse 100 000 et les départements alpins 45 000 à eux deux.

Grandes entreprises de Paca : prestation de service public, banques et grande distribution

La part des effectifs dépendant de grandes entreprises est un peu plus faible en Paca (29 %) qu'en moyenne nationale (31 %). C'est beaucoup moins que dans des régions à forte implantation industrielle, comme le Nord-Pas-de-Calais (34 %), la Haute-Normandie (32 %), la

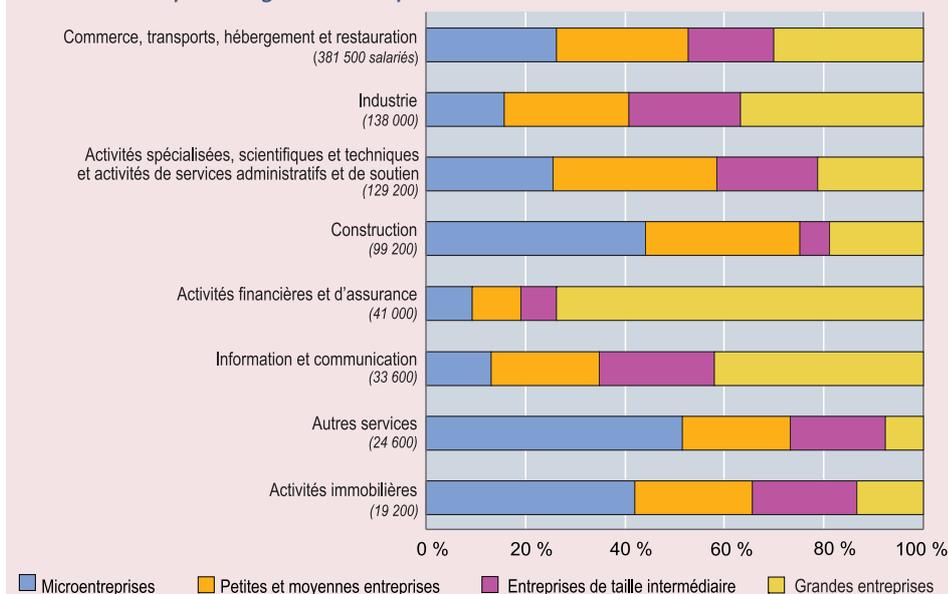
Les Bouches-du-Rhône bénéficient de l'effet « métropole », avec l'implantation de grandes entreprises



Source : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010

Des petits artisans du BTP aux grands groupes bancaires

Effectif salarié par catégorie d'entreprise et activité de l'établissement en Paca en 2010



Lecture : en Paca, 381 500 salariés travaillent dans le secteur « commerce, transports, hébergement et restauration » dont 26 % en microentreprise, 26 % en PME, 17 % en ETI et 31 % en grande entreprise.

Champ : salariés des entreprises marchandes hors agriculture et hors intérimaires.

Source : Insee, Esane, Lifi et Clap 2010

Définitions

L'effectif des entreprises considéré ici est l'effectif salarié hors intérimaires en 2010. Il est exprimé en équivalent temps plein (ETP) : les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Ils sont localisés précisément dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.

Lorraine ou Midi-Pyrénées (31 %). La localisation des sièges sociaux de multiples grands groupes fait de l'Île-de-France un cas à part : 39 % des salariés dépendent de grandes entreprises.

Au sein de la région, seules les Bouches-du-Rhône atteignent un niveau comparable, avec 35 % de salariés dans ces grandes entreprises. Dans les autres départements, à peine un salarié sur quatre (un sur six dans les Hautes-Alpes) est concerné.

Les 200 grandes entreprises présentes dans la région emploient 270 000 salariés. Ce sont essentiellement des établissements de grandes sociétés nationales implantées partout en France. Les plus gros employeurs privés de Paca sont ainsi des prestataires de service public. La Poste est le premier ou deuxième employeur privé dans tous les départements de la région. La SNCF compte parmi les cinq plus gros employeurs privés dans les Bouches-du-Rhône, les Hautes-Alpes et le Vaucluse, et dans les dix plus importants dans le Var et les Alpes-Maritimes.

Les entreprises de distribution d'énergie, traitement de l'eau ou des déchets sont également de gros pourvoyeurs d'emplois salariés privés dans chaque département de Paca.

Les secteurs bancaires et de la grande distribution complètent le tableau des grandes entités alimentant l'emploi salarié privé, en Paca comme dans chaque région française. Ils emploient chacun près de 30 000 salariés dans l'ensemble des départements de la région.

Quelques grandes entreprises industrielles relèvent de spécificités plus locales ou déploient une part importante de leurs effectifs en Paca. Bien que le poids des effectifs des grandes entreprises soit moins élevé en Paca, il est au-dessus de la moyenne nationale pour le seul secteur industriel : 37 % contre 32 %. La présence dans la région d'établissements gros pourvoyeurs d'emploi dans les secteurs de la pétrochimie, de l'armement naval, de l'aéronautique ou de la fabrication de composants électroniques, explique ce résultat.

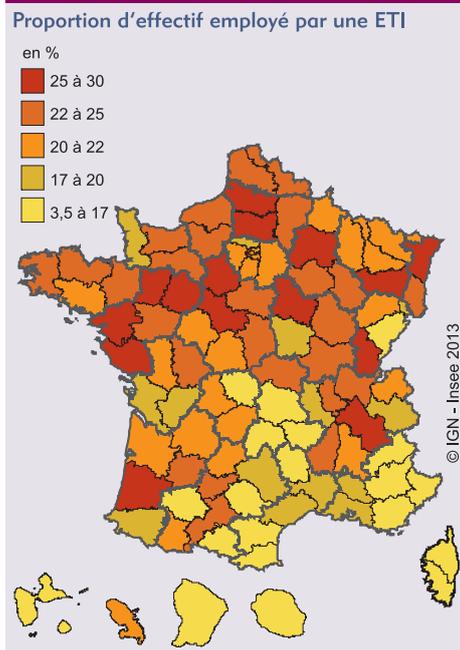
Les ETI moins implantées dans la région, notamment à l'est

En Paca, 30 % des grandes entreprises sont sous contrôle étranger comme en moyenne française. La même part des ETI dépend de groupes étrangers. C'est en revanche deux points de plus que la moyenne nationale.

En 2010, 1 640 ETI possèdent au moins un établissement en Paca. Elles y emploient 160 000 salariés, soit 10 % de leurs effectifs. Les salariés des ETI pèsent 18 % de l'emploi salarié régional du secteur marchand non agricole. C'est 4 points de moins qu'à l'échelle nationale, illustrant la moindre densité de ce type d'entreprise dans un grand quart sud-est comprenant l'Auvergne, le Languedoc-Roussillon, Paca et la Corse. En Paca, seuls les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse dépassent la moyenne régionale.

Parmi les 25 plus importantes ETI en effectif présentes sur le territoire régional, plus de la moitié sont majoritairement implantées en Paca. On y trouve des entreprises purement régionales, dans le transport urbain et maritime notamment,

Les ETI drainent moins d'emploi dans un grand quart sud-est



La nouvelle définition de l'entreprise

La **nouvelle définition de l'entreprise** issue du décret n°2008-1354, pris en application de la **loi de modernisation de l'économie**, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes ». Ainsi, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et une autre dédiée à leur commercialisation ; ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies (combinées) pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation, en particulier pour les plus grands groupes. Des travaux de profilage sont en cours pour mieux identifier les entreprises des groupes.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les **petites et moyennes entreprises (PME)** occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;
- les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

des entreprises françaises développées à l'international et quelques emblématiques entreprises étrangères, notamment dans des domaines de pointe en informatique et fabrication de composants électroniques.

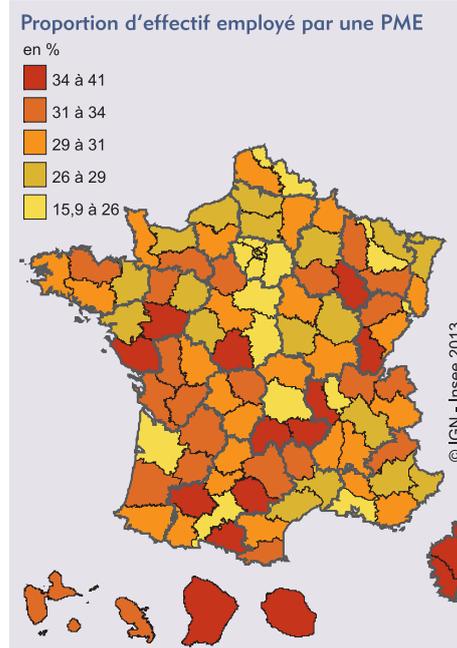
Des PME moins nombreuses ...

Les PME sont le deuxième employeur national après les grandes entreprises. En France, elles réunissent 27 % des emplois tous secteurs confondus, en tête desquels d'importants secteurs tels que la construction (37 %), le commerce (30 %) et l'industrie manufacturière (29 %).

Ces entreprises tiennent une place équivalente en Paca (27 %). Mais si l'on excepte l'Île-de-France, Paca est parmi les régions où ce taux est le plus faible. Cette faiblesse des PME concerne la plupart des secteurs, à l'exception de l'hébergement et de la restauration, ainsi que des services aux entreprises.

Dans certains secteurs, les entreprises sont de plus grande taille en Paca, notamment dans les activités liées à l'eau

Les PME pèsent sur l'emploi dans les Hautes-Alpes



Source : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010

et aux déchets ou les activités extractives. À l'inverse, dans la construction ou les activités immobilières, les microentreprises prédominent dans la région.

Près du quart des salariés de PME de la région travaillent dans le commerce, 13 % dans l'industrie manufacturière, 12 % dans la construction, 11 % dans l'hébergement et la restauration.

Sur les 136 000 PME françaises, près de 13 000 possèdent au moins un établissement en Paca. Ces dernières détiennent 60 % de leur effectif dans la région, soit 248 000 salariés.

L'effectif moyen des PME implantées en Paca est de 32 contre 26 pour l'ensemble des PME françaises.

Au sein de la région, l'empreinte des PME est relativement moins visible dans les Bouches-du-Rhône, contrepoids d'une présence plus importante d'entreprises plus grandes.

À l'inverse, les PME sont surreprésentées dans les Hautes-Alpes, avec plus du tiers des emplois salariés. Dans ce département, les PME pèsent davantage que les grandes entreprises et celles de taille intermédiaire réunies. Elles y occupent une place importante dans la construction, les transports (avec la spécificité des téléphériques et remontées mécaniques), la fabrication de produits alimentaires ou les activités d'hébergement.

... mais des microentreprises très présentes

Les microentreprises font jeu égal avec les PME en employant le quart des salariés de la région, soit 240 000. Languedoc-Roussillon est la seule région continentale à partager cette particularité avec Paca, moins de 20 % des emplois leur étant attribués au plan national. Cette singularité résulte d'un double effet. D'une part, les microentre-

Sources

Les résultats sont issus de trois sources :

- le dispositif d'Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane) qui produit des statistiques structurelles d'entreprises sur les entreprises marchandes, à l'exception du secteur agricole, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ;
- Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) qui localise les effectifs salariés ;
- le système d'information Liaisons financières (Lifi) qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.

Les Bouches-du-Rhône se rapprochent du profil national

Répartition de l'emploi salarié privé dans les différents types d'entreprise					en %
Départements	Micro-entreprises	Petites et moyennes entreprises	Entreprises de taille intermédiaire	Grandes entreprises	Total
Alpes-de-Haute-Provence	34	28	15	23	100
Hautes-Alpes	36	34	12	18	100
Alpes-Maritimes	28	28	17	27	100
Bouches-du-Rhône	21	24	20	35	100
Var	34	30	13	23	100
Vaucluse	27	30	18	25	100
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26	27	18	29	100
France	20	27	22	31	100

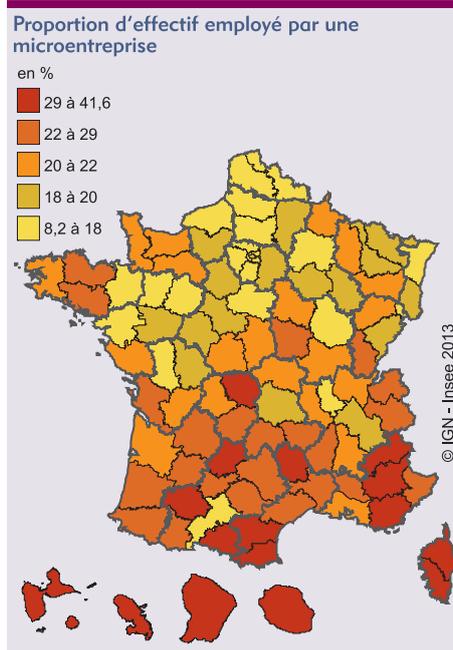
Champ : salariés des entreprises marchandes hors agriculture et hors intérimaires.

Source : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010

prises occupent une part plus importante de l'emploi qu'en moyenne nationale dans la plupart des secteurs, y compris dans l'industrie manufacturière. D'autre part, cet effet majoritaire est renforcé par le profil sectoriel régional, largement orienté vers l'économie présentielle liée notamment au tourisme. L'écart avec la moyenne nationale est ainsi particulièrement important dans des domaines caractéristiques de l'économie régionale : les microentreprises de la construction (44 000 salariés) représentent 44 % de l'emploi du secteur en Paca, soit 8 points au-dessus de la moyenne hexagonale ; celles du commerce (59 000 salariés) représentent 28 % (+ 5 points) ; celles de la restauration (28 000 salariés) représentent 52 % (+ 6 points).

L'influence de ces très petites unités dans l'emploi est visible dans tous les départements de la région, y compris dans les

Les microentreprises très présentes dans le Sud, particulièrement dans les départements alpins et le Var



Source : Insee, Esane, Lifi, Clap 2010

Bouches-du-Rhône où les grandes entreprises prédominent. Dans les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence et le Var, le tiers des effectifs salariés dépendent de microentreprises. Dans ces trois départements, le commerce, la construction, l'hébergement et la restauration sont très présents. En outre, dans le Var se distinguent les microentreprises liées à l'immobilier et aux services de proximité. Les Alpes-de-Haute-Provence abritent davantage de microentreprises de l'industrie agroalimentaire.

Virginie Besson
Philippe Pailler

POUR EN SAVOIR PLUS

Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud
 Insee Première N° 1440, avril 2013

Petites et Moyennes Entreprises de Paca : 5 milliards d'euros à l'export
 Analyse N° 28, mars 2013

Les groupes français à l'étranger. En 2010, 4,7 millions de salariés dont près de 2 millions dans l'industrie
 Insee Première N° 1439, mars 2013

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr

Institut National de la Statistique et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpenti
 13387 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
 Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
 Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee 2013
 Dépôt légal : avril 2013
 N° ISSN : 2114-8260
 Réf : ANA132932